

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU

13 DECEMBRE 2011

Le 8 Décembre 2011 : convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 13 Décembre 2011 à 20 h 30.

L'an deux mil onze, le 13 Décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND étant assemblé en séance extraordinaire, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel LAGAIN, Maire.

👉 Etaient présents : Daniel LAGAIN, Maire, Didier De AMORIN, Didier DUMARGNE, Anne FATOUX, Françoise PARANT, Olivier BAN Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Wily DUBOS Didier DUMARGNE, Catherine CORDIER, Hubert FOURNET, Bernard JACQUINET, Dominique PATEIRON.

Absent excusé :

Timothée STROEBEL ayant donné pouvoir à Monsieur Wily DUBOS

A été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance : Madame Catherine CORDIER

👉 ORDRE DU JOUR :

ORDRE DU JOUR : Le Maire propose une modification à apporter à l'ordre du jour, relative à l'annulation de la délibération 45/2011 pour omission d'un membre présent dans la délibération du 2 décembre 2011 ; celle-ci doit être remplacée par la délibération 47/2011.

VOTE : Ordre du jour modifié **approuvé à l'unanimité des membres présents.**

• **Délibérations** :

- 46/2011 : Numérotation de la nouvelle entité ORPEA, route de Montchenot
- 47/2011 : Délégation du Maire de se porter partie civile pour représenter la commune à l'audience du 06 décembre 2001 concernant l'instance n° parquet 10000004545.

• **Sujets Divers** :

- Bilan des Commissions
- Dispositions pour grève de l'enseignement du Jeudi 15 Décembre.

Avant de commencer la séance du Conseil Municipal, Madame PEDRINI, Agent Comptable de la Trésorerie de Verzy a été sollicitée pour nous présenter les comptes de l'année 2011 (ceux-ci étant arrêtés provisoirement au 9 Décembre 2011).

Il est remis des documents aux élus , tableau des résultats provisoires pour la commune et le CCAS, un tableau sur l'endettement avec un comparatif des autres communes à peu près identiques en nombre d'habitants, un tableau sur le fonctionnement ainsi qu'un récapitulatif sur le produit net de la fiscalité pour 2011.

Il ressort un solde positif du fonctionnement dont le montant s'élève à 60 936,20 €. Madame PEDRINI souligne que les résultats restent constants et que les prêts en cours s'élèvent à un taux d'endettement de 10 %, le seuil maximum étant de 20 %.

DELIBERATIONS :

46/2011 : Numérotation de la nouvelle entité ORPEA Route de Montchenot

Le Maire explique que lors de la Commission des impôts, il était rappelé que chaque entité devait indiquer une adresse précise, et de fait il était demandé d'attribuer à la nouvelle extension d'ORPEA une adresse précise. Selon les attributions actuelles, la numérotation logique aurait été le 13. Cependant comme échangé avec la Direction d'ORPEA ce numéro a été considéré comme à éviter. Aussi le numéro 15 est proposé.

Cette numérotation est soumise au vote.

Il est donc procédé au vote à mains levées :

CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 15
ACCEPTÉ A L'UNANIMITE.

47/2011 : Délégation du Maire de se porter partie civile pour représenter la commune à l'audience du 06 décembre 2001 concernant l'instance n° parquet 10000004545

La délibération 45/2011 comporte une omission sur les présences. En effet une présence a été omise dans la délibération. De ce fait celle-ci doit être annulée pour être remplacée.

La délégation visant le Maire à se porter partie civile pour l'instance mentionnée ci-dessus est soumise au vote, par annulation de la délibération 45/2011 et délégation à cette délibération 47/2011.

Il est donc procédé au vote à mains levées :

CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 POUR : 15
ACCEPTÉ A L'UNANIMITE.

1) Bilan des commissions

- Communication/Cellule de crise :

Catherine CORDIER demande aux membres présents ce qu'ils souhaitent voir paraître dans le prochain bulletin qui sortira en Janvier 2012.

D'autre part Madame CORDIER demande qu'une date soit programmée pour la cérémonie des vœux. Après concertation, la date du Vendredi 13 Janvier est retenue. Cette cérémonie se déroulera à 19 heures à la salle des fêtes de la commune.

- Urbanisme

Monsieur BAN demande où en est la subvention pour la voirie. A ce jour, nous n'avons aucune réponse.

Monsieur BAN nous informe qu'en ce qui concerne la consultation pour l'appel d'offres de la future salle des fêtes, celle-ci est parue la semaine dernière dans MATOT BRAINE.

Monsieur BAN demande qu'une réunion soit programmée pour l'ouverture des plis.

Après concertation, cette réunion aura lieu le Vendredi 6 Janvier 2012 à 18 h 30.

- Gestion :

Rien à signaler, Madame PEDRINI ayant fait le bilan de l'année.

- Culture :

Madame PARANT demande qu'une réunion soit organisée pour le budget 2012 de la commission Culture. Une réunion sera programmée pour le 24 Janvier à 19 h 30.

- Fêtes et Cérémonies

Monsieur CHAPPELLET nous informe qu'en ce qui concerne les illuminations de la commune, il n'y aura pas de facture.

- Patrimoine :

Madame DUMARGNE nous informe que la fontaine du pré aux chats sera en réhabilitation en 2012.

- C.C.A.S

Madame FATOUX prend la parole. Le repas des personnes âgées s'est bien déroulé. Quelques bons seront distribués comme l'année dernière.

En ce qui concerne la collecte, les chauffeurs d'EMMAEUS ne pouvant assurer l'enlèvement des denrées et jouets, Madame FATOUX a effectué personnellement le transport de cette

collecte. Trois voyages ont déjà été faits ; un autre sera fait cette semaine, ou la semaine prochaine par elle-même.

Dispositions pour grève de l'enseignement du Jeudi 15 décembre 2011.

Monsieur LAGAIN nous informe qu'il avait évoqué la possibilité qu'un service minimum soit assuré par Messieurs DUBOS et lui-même.

Dans le cadre de sa compétence scolaire, l'INTERCOM a pris des dispositions avec l'embauche de deux personnes qualifiées qui assureront ce service.

- **Questions diverses :**

Fleurissement :

Madame DUMARGNE nous informe que la commande pour le fleurissement 2012 sera passée la semaine prochaine.

Ecole :

Monsieur Wily DUBOS nous informe que des livres ont été achetés aux enfants scolarisés à Villers Allerand (enfants de Chigny les roses et de Villers allerand). Cela représente environ une quarantaine de livres pédagogiques qui seront remis vendredi 16 Décembre et samedi 17 Décembre aux enfants.

Cimetière :

Monsieur LAGAIN demande à Monsieur CHAPPELLET s'il peut ou pas recenser les tombes du cimetière. Ce travail est assez conséquent car il faudra gratter certaines tombes, celles-ci étant difficilement identifiables. Catherine CORDIER se propose d'aider Monsieur CHAPPELLET. Le recensement est prévu sur le premier trimestre 2012 .

Convention ACTES :

Ce sujet a également été abordé avec Madame Pédrini lors de son intervention. D.Lagain expose que cette convention entre les collectivités et la Préfectures permet la télétransmission des délibérations et actes budgétaires. Il prend des renseignements complémentaires auprès des services de la Préfecture, pour décision lors d'un prochain conseil Municipal .

Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 22 h 35